

SEANCE DU JEUDI 4 JUIN 2009

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 26 mai 2009, s'est réuni le Jeudi 4 juin 2009 à 20h45, en séance ordinaire, à la mairie de Maupertus sur Mer, sous la présidence de Monsieur LEMARECHAL Michel, Maire.

Etaient présents : MM LEMARECHAL Michel, HUTEAU Martine, DUREL Pierre, SAILLARD Gérard, ROGER Max, PESET Matthias, OMOND Louis, ANQUETIL Hubert, CHANTELOUP Gérard, BONHOMME Régine.

Absents excusés : M. Etienne COLINEAU donne pouvoir à M. Pierre DUREL.

Mme HUTEAU Martine a été désignée secrétaire de séance.

Lecture du compte rendu de la séance du 30 avril 2009 qui est approuvé à l'unanimité.

I - URBANISME

M. le Maire fait part au conseil municipal du dépôt d'une déclaration préalable de M et Mme MESNAGE pour la pose d'une ouverture de type baie vitrée laquée blanche, ainsi que du dépôt d'une déclaration préalable de M. Mme BERTANI qui demande la pose de 5 fenêtres de toit.

II – AFFAIRE LAVALLEY

M. le Maire rappelle que M. LAVALLEY, suite au CU 050 296 07 Q0001 négatif délivré le 20 novembre 2007, avait déposé un recours auprès du Tribunal Administratif de Caen le 21 janvier 2008.

L'affaire ayant été jugée le 2 avril 2009, le Tribunal Administratif de Caen a donné raison à M. LAVALLEY et demande à la commune de Maupertus sur Mer de réexaminer la demande CU de M. LAVALLEY ou de faire appel de cette décision dans un délai de 2 mois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- décide de faire appel et de saisir la Cour Administrative de Nantes,

- autorise M. Le Maire à effectuer les démarches nécessaires afin de faire appel de la décision.

III – AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES

- ➔ M. le Maire informe le conseil municipal que le nettoyage de la plage aura lieu le samedi 27 juin à 9h00.
- ➔ M. le Maire présente le Bulletin Municipal 2009 au conseil municipal qui le valide et donne son accord pour la publication

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.